

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION

Août 2022

N° 153

EDITO

Bonjour à toutes et à tous,

J'espère que vous avez passé de bonnes vacances.

La saison estivale touche à sa fin. Les membres du Conseil d'Administration et moi-même sommes déjà tournés vers la rentrée et la préparation des activités. C'est avec détermination que nous abordons 2022-2023 afin de réaliser au mieux toutes les tâches de gestion que vous nous avez confiées.

Je me permets d'insister sur 2 dates clés :

- *La journée du forum des Associations le 3 septembre aux Ursulines*
- *L'Assemblée Générale du 11 Octobre à 16 h 30 à la mezzanine des Ursulines.*



Je vous informe aussi que 2 nouvelles activités seront proposées : « peinture » et « gym tonique » et que la sortie de Noël est prévue le 14 décembre à Locronan.

Merci de bien vouloir vous inscrire. Pour certaines activités la demande est forte et, faute de bénévoles, il est impossible de les dédoubler ou d'en créer.

Comme les autres années, les permanences seront assurées le lundi et le jeudi de 10 h à 12 h.

Vous serez accueillis dès le jeudi 25 août à 10 h par des membres du Conseil d'Administration qui pourront répondre à toute demande d'information.

Bonne fin de vacances et à bientôt.

La présidente Germaine Jaouen

L'ASSEMBLEE GENERALE

Le rendez-vous annuel de tous.

Le 11 Octobre 2022 dans la mezzanine des Ursulines se déroulera l'Assemblée Générale Ordinaire du Kreiz-Ker : un moment très important pour tous les membres de l'association qui clôturera l'exercice 2021-2022.

Cette réunion vous permettra de prendre connaissance du bilan moral et financier et de donner vos impressions sur l'année 2021-2022 qui a été encore impactée par la Covid. Ce sera le moment de prendre des décisions pour des orientations éventuelles qui permettront d'augmenter la notoriété et l'attractivité de l'association.

Il n'y aura pas d'élections cette année. Toutefois, vous devrez voter pour approuver les bilans et par là même exprimer votre accord ou désaccord.

Cependant pour que les décisions soient validées le quorum devra être atteint d'où la nécessité de votre présence à l'A.G.O.

Conformément à l'article 8 des statuts du Kreiz-Ker, si vous êtes dans l'impossibilité de vous rendre à cette réunion, vous

aurez la possibilité de vous faire représenter en remplissant le pouvoir joint à la convocation et de le faire parvenir au bureau du Kreiz-Ker. Mais, chacun des présents ne pourra disposer de plus de 2 (deux) pouvoirs en dehors de sa propre voix.

La convocation à l'Assemblée Générale vous sera adressée de préférence par courriel au moins 15 jours à l'avance, à défaut par courrier postal.

L'ordre du jour sera indiqué sur les convocations. Un avis sera publié dans la presse locale ainsi que sur le site de l'Association.

Nota :

Tout adhérent-e qui voudrait poser une question à l'Assemblée Générale Ordinaire sur un sujet autre que ceux prévus à l'ordre du jour, devra la poser au moins 8 jours avant la date de l'Assemblée Générale afin que le Conseil d'Administration cherche et prépare les éléments de réponse. (Voir article 6 du règlement intérieur du Kreiz-Ker.) C'est-à-dire pour le 3 octobre 2022.

A l'issue de la réunion vous pourrez prendre part au verre de l'amitié auquel vous êtes déjà conviés.



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION LE 11 OCTOBRE 2022
À 16 H 30 DANS LA MEZZANINE – SALLE DES URSULINES À LANNION (22)**

Une visite s'impose !

Le forum des associations permet aux structures associatives lannionnaises de se faire connaître du grand public.

C'est un moment fort de la rentrée qui se déroulera samedi 3 septembre de 9 h à 17 h 30 salle des Ursulines.

Le Kreiz-Ker sera présent à cette manifestation où se pressent, chaque année, plusieurs centaines de visiteurs. Ce rendez-vous annuel est une vitrine extraordinaire pour faire la promotion de l'association. Toute la journée les membres du C.A. et quelques bénévoles tiendront le stand n°93 à la mezzanine des Ursulines. Ils seront à la disposition du public pour le renseigner sur le Kreiz-Ker, ses activités et les événements annuels.

Vous pourrez venir leur rendre visite, renouveler votre adhésion 2022-2023 dont la cotisation annuelle de 18 € reste inchangée. A cette occasion vous pourrez vous inscrire à une ou à plusieurs activités et à la sortie de Locronan. Voir ci-dessous : « les prochains événements »

En parallèle, durant cette journée, le bureau du Kreiz-Ker sera ouvert et des bénévoles pourront répondre aux mêmes demandes.



LES PROCHAINS ÉVÈNEMENTS :

Un premier trimestre bien rempli :

- **Le voyage annuel** : 23 personnes prendront un vol à BREST direction TOULON pour une semaine de vacances dans le Var. Le séjour se déroulera du 23 au 30 septembre 2022.
- **Présentation de la généalogie** : Le lundi 14 novembre à 14 h Jean-Yves Laigre, président du Centre généalogique des Côtes-d'Armor (CG22), viendra vous faire découvrir la généalogie. Cette mini-conférence gratuite s'adresse à toutes et à tous : soit parce que vous souhaitez débiter ou que vous cherchez des informations pour continuer vos recherches ou, simplement, par désir de satisfaire votre curiosité sur une activité qui vous est étrangère.
- **Le goûter de Noël** : Il aura lieu le samedi 10 décembre à 15 h : ce sera l'occasion de fêter les octogénaires et les nonagénaires.
- **La prochaine sortie à LOCRONAN** : elle aura lieu le mercredi 14 décembre avec au programme un repas dansant dans le manoir de Prévazy. Après le repas, le groupe reprendra le car, direction Locronan pour une visite du marché de Noël et l'illumination de la ville. Coût de la sortie 70 €. Le départ est programmé à 10 h au parking de Kermaria. Les brochures récapitulatives (avec menu) sont à votre disposition au bureau du Kreiz-Ker et consultables sur le site internet.

Clic ici => [Programme LOCRONAN](#)

Les inscriptions sont ouvertes, n'attendez pas le dernier moment : le nombre de places est limité.

JOURNÉE « PORTES OUVERTES »

Un bilan positif.



Pour la première fois les « portes ouvertes » du Kreiz-Ker se sont déroulées en juin.

Elles se sont bien passées. Les stands étaient bien décorés de très beaux objets créés dans les différents ateliers.

L'après-midi, une démonstration de « danses en ligne » a eu lieu devant une salle comble.

La journée s'est terminée par le tirage de la souscription volontaire. Beaucoup de lots ont été remis aux heureux gagnants. Quelques lots sont encore au bureau.

A la suite de cette journée une réunion « débriefing » a permis de lister les points à améliorer.

Le constat est le suivant :

- La salle du Kreiz-Ker, trop petite, ne mettait pas suffisamment en valeur les travaux des adhérents.
- Les activités réalisées à Park-Nevez ou en plein air n'étaient pas ou peu représentées.
- Les animateurs n'étaient pas présents pour promouvoir leur activité.
- Une signalisation extérieure voyante manquait.

Les décisions :

➤ Représenter, au mieux, toutes les activités de l'association. Pour cela, le Kreiz-Ker a réservé auprès de la mairie de Lannion, en complément de son actuel local, une salle spacieuse : « l'atelier ». (Salle qui se trouve près de la chapelle des Ursulines). Elle ne sera pas disponible en juin 2023. Nous avons dû déplacer la journée « portes ouvertes » le 21 septembre 2023

➤ Avoir, pour chaque activité, un espace clair, bien déterminé et accessible, une fiche récapitulative ainsi qu'un représentant.

➤ Commander une banderole publicitaire pour cette journée et des « plumes » pour promouvoir l'association à chacun de ses événements. (L'une d'elle sera visible devant le local du Kreiz-Ker lors du forum des associations)



LES ACTIVITES

C'est la reprise !

Toutes les activités manuelles, artistiques, ludiques, sportives et de plein air redémarrent pour la plupart en septembre. A noter que certaines activités (boules, cyclo et marche) perdurent tous les étés.

Vous trouverez ci-dessous le tableau récapitulatif de toutes les activités proposées par le Kreiz-Ker

	ACTIVITES	JOUR	HORAIRE	PERIODICITE	LIEU	PRIX	REPRISE le :
Dans les locaux de l'asso.	Atelier aiguilles	lundi	14h-16h	Hebdomadaire	Kreiz-Ker	gratuit	05 sept
	Informatique initiation	lundi	14h-16h	Bimensuel	Kreiz-Ker	gratuit	03 oct
	Informatique aide	mardi	9h30-11h30	Hebdomadaire	Kreiz-Ker	gratuit	06 sept
	Cartonnage	mercredi	10h-16h	Bimensuel	Kreiz-Ker	gratuit	14 sept
	Scrapbooking	mercredi	14h30-16h30	Bimensuel	Kreiz-Ker	gratuit	21 sept
	Généalogie	lundi	17h-19h	Bimensuel	Kreiz-Ker	gratuit	03 oct
	Art floral	jeudi	14h-16h	Mensuel	Kreiz-Ker	gratuit	20 oct
	Scrabble	vendredi	14h30-16h30	Bimensuel	Kreiz-Ker	gratuit	07 oct
	Tableaux de sable	vendredi	13h45-16h30	Bimensuel	Kreiz-Ker	gratuit	14 oct
	Jeux de société	vendredi	14h-17h	Hebdomadaire	Kreiz-Ker	gratuit	09 sept
	Peinture	mercredi	14h-16h	Bimensuel	Kreiz-Ker	gratuit	21 sept
En Plein air	Marche 8 à 10 km	mardi	13h30-16h30	Hebdomadaire	Parking Ursulines	gratuit	13 sept
	Marche 4 km	vendredi	14h-16h	Hebdomadaire	Devant la poste	gratuit	16 sept
	Boules	mercredi	14h-17h	Hebdomadaire	Buhulien	gratuit	07 sept
	Cyclo	lundi	13h30-18h	Hebdomadaire	Parking Ursulines	gratuit	05 sept
Maison des sports	Gym douce	lundi	10h-11h	Hebdomadaire	Park Névez	1 cours : 84 € 2 cours 126 € 3 cours 168 €	12 sept
	Gym Tonique	lundi	11h-12h	Hebdomadaire	Park Névez		12 sept
	Stretching	mardi	10h30-11h30	Hebdomadaire	Park Névez		13 sept
	Brain gym	mardi	9h30-10h30	Hebdomadaire	Park Névez	78 €	13 sept
	Danses bretonnes	mercredi	10h-11h30	Hebdomadaire	Park Névez	gratuit	14 sept
	Danses en ligne	vendredi	15h-17h30	Hebdomadaire	Park Névez	75 €	16 sept

LES NOUVEAUTÉS :

Toujours innover !



Peinture : Après quelques saisons de sommeil l'atelier peinture reprendra le mercredi de 14 h à 16 h dans les locaux du Kreiz-Ker. Il ne sera pas dispensé de cours mais chacun sera guidé, pour une œuvre personnelle, par les conseils avisés de Christiane qui pratique cette discipline

depuis plusieurs années et qui partagera volontiers ses connaissances. L'émulation de groupe fera le reste. L'activité est gratuite.



Gym Tonique : Pour répondre à la demande de certains adhérents, après « la gym-douce » et le « stretching », 2022-2023 voit la mise en place de l'activité sportive « gym tonique » le lundi de 11 h à 12 h. Ce cours sera dispensé par Catherine. Le tarif, appliqué en fonction du nombre de cours suivis, est dégressif. (voir tableau ci-dessus).

AVEZ-VOUS BIEN NOTÉ ?

<p>➤ 03 septembre 2022 : Forum des associations de Lannion (9 h à 17 h 30) Stand N° 93 – Mezzanine des Ursulines</p>	<p>➤ 14 novembre 2022 : Généalogie : (14 h) Mini-conférence animée par M. J.Y. LAIGRE du CG22 (pour tous)</p>
<p>➤ 23 au 30 septembre 2022 : Voyage dans le Var</p>	<p>➤ 10 décembre 2022 : Goûter de Noël et fête des nonagénaires et octogénaires - - 6 € - Clôture des inscriptions le lundi 5 décembre.</p>
<p>➤ 03 octobre 2022 : Informatique : (14 h) Présentation de l'activité et information au Kreiz-Ker (pour tous)</p>	<p>➤ 14 décembre 2022 : Sortie de Noël à LOCRONAN – 70 € - Clôture des inscriptions le jeudi 13 octobre. – Nombre de places limité.</p>
<p>➤ 11 octobre 2022 : Assemblée Générale du KREIZ-KER (16 h 30) Mezzanine des Ursulines</p>	

LE BÉNÉVOLAT :

Le Kreiz-Ker a un besoin crucial de bénévoles à la rentrée, soit pour :

- Soulager les bénévoles en place.
- Créer de nouvelles activités.
- Dédoubler les activités existantes.
- Répondre à la demande d'adhérent-e-s qui, faute de place, doivent renoncer à une activité.



Si vous pensez avoir des compétences que vous aimeriez partager ou si vous disposez de quelques heures de libres, pensez à vous joindre à l'équipe actuelle qui aspire à de l'aide. Le bénévolat est la force vive de l'association. Sans lui, rien ne peut fonctionner. Les tâches sont nombreuses et variées. Il y en a sûrement une qui vous conviendra. Ou, peut-être, connaissez-vous quelqu'un qui pourrait s'investir dans l'une des tâches répertoriées dans le tableau ci-dessous. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Chorale	Pour la reprise de l'activité, arrêtée faute d'animateur.	½ journée par semaine
Informatique initiation	Pour dédoubler le groupe actuel et/ou pour créer plusieurs niveaux.	½ journée tous les 15 jours
Informatique Aide personnalisée	Pour compléter, répéter les cours, répondre aux demandes ponctuelles des adhérents sur le fonctionnement du PC ou des logiciels, sur l'accès aux sites administratifs, etc.	½ journée par semaine
Yoga	Pour la mise en place de l'activité, souhaitée par certains adhérents.	1 à 2 h par semaine
Art Floral	Pour ouverture d'un deuxième cours.	½ journée par mois
Commission voyages	Une personne en renfort pour la sélection, l'organisation et le suivi des voyages et des sorties (loisirs, culturelles de proximité...) à la journée. Connaissance des outils bureautiques souhaitée.	1 à 2 jours par mois
Comptabilité	Une personne en renfort ayant des connaissances comptables et maîtrisant les outils bureautiques. La comptabilité est effectuée avec le logiciel EBP sachant que les adhérents sont inscrits dans l'application EBP gestion. Les documents comptables sont nécessaires pour répondre aux appels à projets, demandes de subventions, bilans, etc.	1 à 2 jours par semaine
Site info locale	Une personne pour la mise à jour régulière de ce site, publicité pour les événements qui se déroulent tout au long de l'année tel que les goûters, les sorties, les portes ouvertes, etc.	1 à 2 jours par semaine
Vie de l'association	Une personne ayant des connaissances en Photos, Diaporamas et Vidéos	1 à 2 jours par semaine

CABINET IGAM :

La gestion financière du Kreiz-Ker

En 2020 le Kreiz-Ker a fait appel au cabinet expert-comptable IGAM pour :

- **Etablir les fiches de paie des animateurs salariés**
De septembre 2020 à décembre 2021, l'IGAM a établi les fiches de paie et effectué les déclarations nécessaires auprès des organismes sociaux concernés. Cette prestation de 16 mois a été payée 1885 euros, coût élevé pour une structure comme la nôtre. Depuis janvier 2022, la gestion de la paie des trois salariées a été reprise par la trésorière qui fournit les éléments nécessaires au Chèque Emploi Associatif (CEA). Ce dernier établit les fiches de paie, calcule les charges sociales et effectue le prélèvement mensuel pour le compte des différents organismes sociaux. Ce service est gratuit et, tout comme pour le cabinet comptable, il faut fournir chaque mois les éléments à payer.
- **Valider les comptes (bilan et compte d'exploitation)**
La facture pour l'exercice 2020-2021 s'est élevée à 1080 euros. Le devis pour l'année 2021-2022 s'élevait à 700 euros hors taxes pour la vérification et validation des comptes auquel il fallait ajouter 200 euros hors taxes pour la présentation lors de l'Assemblée Générale soit un budget de 1080 euros, identique à l'an passé.



Au vu du coût élevé de ces services le Conseil d'Administration a renoncé à cette expertise. Cependant, avant la présentation des bilans 2021-2022 lors de l'Assemblée Générale du 11 octobre, dans le souci de témoigner de la gestion rigoureuse et efficace de l'activité du Kreiz-Ker et de valider l'exactitude des données, un contrôle des comptes sera effectué par deux ou trois volontaires choisis parmi les adhérents, à l'exception des membres du Conseil d'Administration.

LES FINANCEMENTS :

Comment combler un déficit ?



La ressource due aux cotisations (18 €/personne) est une aide importante à l'équilibre du budget mais, à cause de la Covid, le Kreiz-Ker a vu l'arrêt des activités, des voyages et sorties, des goûters, etc. et, découlant de la situation, une baisse importante du nombre d'adhérents.

En mars 2022 le Kreiz-Ker a fait une demande d'aide pour le fonctionnement du Kreiz-Ker à la FDVA (Fonds de Développement de la Vie Associative) car l'association a présenté un bilan financier négatif lors de l'Assemblée Générale du 10 novembre 2021.

Les résultats concernant l'attribution des subventions ont eu lieu en juin 2022 et il apparaît que le Kreiz-Ker devrait recevoir une aide de 1000 €.